



INSTALLATION

Raccorder, paramétrer et entretenir une pompe à chaleur air/eau

NOUVEAU

Objectifs

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de :

- **vérifier** la conformité de l'installation d'une pompe à chaleur Split/Monobloc et son fonctionnement
- **paramétrer** les régulations et y associer un thermostat
- **appliquer** une procédure d'entretien sur PAC air/eau selon l'arrêté du 20 juillet 2020



VOTRE BÉNÉFICE

Assurez un service de qualité auprès de votre client : installation, paramétrage et entretien selon l'arrêté du 20 Juillet 2020

Programme

JOUR 1

- Identification des typologies de produits
- Identification des points-clés d'une installation conforme
- Identification des composants et accessoires hydrauliques, électriques et frigorifiques
- Mise en situation :
 - Réalisation des câblages électriques
 - Réalisation des raccordements hydrauliques
 - Mise en place des liaisons frigorifiques dans les règles de l'art

JOUR 2

- Préparation de l'installation pour la mise en service
- Paramétrage et appairage des différentes sondes
- Réalisation de la mise en service des PAC air/eau Monobloc uniquement
- Mise en situation :
 - Réaliser un entretien sur l'unité intérieure et l'unité extérieure pour une machine avec un GWP < 5 TeqCO²

Nombre de participants

6 maximum par session

Durée

2 jours, soit 14 heures

Public concerné

Installateurs et techniciens de maintenance appelés à réaliser des entretiens PAC **sans attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes**

Pré-requis

Il est indispensable d'avoir des connaissances en chauffage central et il est recommandé d'avoir une habilitation électrique

Parcours conseillé

AGR-06 ▶ PAC 1-03 ▶ PAC 1-06
▶ PAC 1-14

Tarif par stagiaire

740€ HT, soit 888€ TTC

Moyens d'encadrement

Formateurs aux compétences techniques spécifiques métier et aptitude pédagogique

Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation / Validation des acquis / Attestation de formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices pratiques

- Mise en situation réelle sur les gammes PAC air/eau Split et Monobloc
- Utilisation d'appareils de pose, de mesures et de contrôle

Apports théoriques

- Recherche documentaire
- Supports de formation remis aux stagiaires

LES + DE CETTE FORMATION

- Formation principalement axée sur des mises en situation réelle
- Travaux pratiques par petits groupes de 3 personnes maximum

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

📞 04 72 10 27 69

www.thermor-pro.fr
RUBRIQUE FORMATIONS

À retourner par courrier accompagné du règlement à :
CESC - Service formation - 13 boulevard Monge
69330 MEYZIEU

Tél. : **04 72 10 27 69**
formation@groupe-atlantic.com

RÉFÉRENCE DE LA FORMATION

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

- CEL 1-56** / Sélection et vente - Conseil
- AGR 1-19** / Habilitation électrique
- AGR 1-26** / Recyclage habilitation électrique

CHAUFFE-EAU

- ESE 1-56** / Montée en gamme
- ESE 1-03** / Installation CETHI
- ESE 1-04** / SAV CETHI

ATTESTATION APTITUDE

- AGR 1-00** / Systèmes thermodynamiques
- AGR 1-04** / Préparation
- AGR 1-03** / Examen

POMPE À CHALEUR AIR/AIR

- CLM 1-56** / Sélection et vente
- TRV 1-03** / Fluides R32
- CLM 1-53** / Installation split
- CLM 1-55** / Installation gainable
- CLM 1-10** / Entretien
- CLM 1-06** / SAV niveau 1
- CLM 1-08** / SAV niveau 2

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

- PAC 1-56** / Sélection et vente
- AGR 1-06** / Formation QualiPac
- PAC 1-52** / Conseil et chiffrage
- PAC 1-03** / Installation
- PAC 1-05** / Manipulations frigorifiques
- PAC 1-06** / SAV
- PAC 1-14** / Diagnostic dépannage

PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	E-MAIL DU PARTICIPANT	DATE	LIEU

ENTREPRISE

Raison sociale* :

Contact administratif : Madame, Monsieur :

N° Siret* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Vous êtes : Installateur Autre, précisez :

FACTURATION

Passez-vous par un organisme financeur de formation ? Oui Non

- Organisme financeur : OPCO de la Construction (Constructys...)
 OPCO des Entreprises de proximité (AGEFOS PME...)
 OPCO des Entreprises de services à forte intensité de main d'œuvre (Opcalia...)
 Autre, précisez :

Si nous ne recevons pas l'accord de prise en charge avant la formation, la facture sera adressée et ne pourra faire l'objet d'aucune modification

VOTRE COMMERCIAL THERMOR

Nom : Prénom :

Ci-joint chèque(s) libellé(s) à l'ordre de CESC, **en TTC**, en règlement du ou des stages.

Nous vous remercions d'établir un chèque par session.

Date : / / Signature⁽¹⁾ :

Cachet de l'entreprise

Est-ce que le ou les stagiaires ont besoin d'un aménagement spécifique pour suivre la formation ?

Oui. Le(s)quel(s) : Non

En cochant cette case, j'atteste que le stagiaire dispose des pré-requis indiqués dans la fiche programme et accepte de transmettre toutes pièces justificatives à l'organisme de formation

⁽¹⁾ La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales.

Les conditions générales et le règlement intérieur applicable à nos formations sont disponibles sur notre site www.thermor-pro.fr